



*« N'élevons pas nos enfants pour le monde d'aujourd'hui.
Ce monde aura changé lorsqu' ils seront grands »
Maria Montessori*

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2020/2021

Je souhaite inscrire mon enfant à :

- La communauté enfantine 2/3 ans
- La maison des enfants 3/6 ans
- La classe des 6/11 ans

Prénom de l'enfant :

Nom de famille de l'enfant :

- Garçon
- Fille

Date de naissance :

...../ /

Lieu de naissance

.....

Langues parlées

.....

L'élève est-il inscrit en demi-pension (entourez) : Oui - Non

Pour le repas du midi, nous ne proposons pas de restauration. L'école adopte pour le moment la formule Lunch box, l'enfant vient avec un repas préparé par ses parents. Pour la rentrée 2020, nous avons contacté un traiteur qui amènerait chaque jour un plateau repas d'une valeur d'environ 6,5 euros. Cette inscription est quotidienne et annuelle, payable d'avance au même titre que la garderie.

Quel mode de restauration souhaitez-vous pour votre enfant ?

- Formule Lunch box
- Formule Traiteur (6,5 euros par jour)

Informations

NOM et PRENOM de la mère

.....

Adresse (Si les deux parents vivent à la même adresse, merci de ne remplir qu'une seule adresse)

.....

Code postal

Ville

Profession :

Adresse mail :

Lieu de travail :

Nom de l'entreprise :

Tél. travail

Tél. personnel

- La mère déclare :
 - « Détenir l'autorité parentale »
 - « Ne pas avoir l'autorité parentale »

Si oui, merci de nous fournir le justificatif.

NOM et PRENOM du père

.....

Adresse :

.....

Code postal

Ville

Profession :

Adresse mail :

Lieu de travail :

Nom de l'entreprise :

Tél. travail

Tél. personnel

- Le père déclare :
 - « Détenir l'autorité parentale »
 - « Ne pas avoir l'autorité parentale »

Si oui, merci de nous fournir le justificatif.

Dans le cas où seul l'un des deux parents aurait l'autorité parentale, merci de le préciser lors de l'inscription.

Durée prévisionnelle de l'inscription à l'école :

Pour les expatriés, date d'arrivée en France et durée du séjour :

.....
.....

Prénoms et âges des autres enfants de la famille :

.....
.....
.....

Historique de la scolarisation :

Votre enfant a-t-il été déjà scolarisé ? OUI NON

S'il n'est plus ou pas encore scolarisé, merci de préciser le mode de garde actuel :

S'il n'est plus scolarisé, merci d'en préciser la raison :

.....

Votre enfant a-t'il déjà suivi une scolarité dans une école Montessori ? Si oui, merci de préciser le nom de l'école et l'année de scolarisation.

.....
.....

Comment avez-vous connu notre école ?

- Facebook
- Google
- Bouche-à-oreille, si oui par qui ?
- Autre :

Afin de mieux connaître votre enfant

Donnez-nous quelques informations concernant votre enfant : ses jeux préférés, ce qui l'intéresse, ce qu'il aime ou ce qu'il n'aime pas....

.....
.....
.....
.....
.....

Est-ce que votre enfant rencontre des difficultés d'apprentissage ? Présente-t-il un handicap ou une spécificité individuelle ?

.....
.....
.....

Quelles motivations vous ont poussé à inscrire votre enfant dans notre école ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nous contacter :

Téléphone : 09.8638.32.98

Sms : 06.13.05.34.95

Mail : myschoolmontessori06@gmail.com

Education musicale : Nous proposons des cours de piano et de violon individuels en cours particulier d'une durée de 30 minutes. Le nombre de place étant limité, merci de nous confirmer dès que possible si vous souhaitez inscrire votre enfant.

Tarif : 25€ la demi-heure soit 50€/mois (les parents s'engagent à louer ou acheter l'instrument et à faire travailler leur enfant 10 mn tous les soirs)

- Oui, je souhaite inscrire mon enfant
- Non, je ne souhaite pas inscrire mon enfant

Si oui : Piano Violon

Votre enfant a-t-il déjà suivi des cours de piano ?

- Oui (Nombre d'années)
- Non

Les cours sont à régler directement au professeur et mensuellement.

- **Les personnes habilitées à venir récupérer votre enfant après l'école, hormis les personnes ayant l'autorité parentale :**

Personne 1 :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Parenté :

Personne 2 :

Nom :
 Prénom :
 Téléphone :
 Parenté :

Droit à l'image

J'autorise My School Montessori à diffuser la photo de mon enfant :

(Merci de cocher si vous donnez votre accord)

- Sur la page Facebook de l'école
- Sur le site internet de l'école
- Sur la page du groupe fermé Facebook
- Pour les concours et articles de presse

- Je ne veux pas que l'image de mon enfant soit utilisée sur un support

Vous pouvez adhérer au groupe fermé « **Happy children by montessori** », en demandant une invitation.

Nom et signature des deux parents précédés de la mention « Lu et approuvé. Bon pour accord » :

A le

Fiche santé

La santé de votre enfant nous concerne, pensez à nous tenir informé par écrit de tout changement.

Groupe sanguin :

Allergies

Merci de préciser d'éventuelles allergies et contre-indications, notamment alimentaires, médicamenteuses (merci de fournir le certificat médical) :

Oui (Merci de préciser)

Non

.....
.....
.....

Merci de nous préciser si votre enfant suit actuellement un traitement médical (fournir le certificat médical et l'ordonnance) :

.....
.....
.....

Vaccins

La vaccination des enfants est obligatoire. Si votre enfant n'est pas vacciné, merci de nous fournir un certificat médical de contre-indication.

En cas d'urgence :

Je soussigné,

Père de l'enfant

Mère de l'enfant

Autorise la Direction et son personnel l'école My School Montessori à orienter mon enfant vers :

L'hôpital le plus proche

Autres consignes particulières concernant la santé et l'alimentation de l'enfant (fournir le certificat médical) :

.....
.....
.....

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Lien de Parenté :

Tarifs

My School Montessori est une école privée « hors contrat », agréée par l'Education nationale mais ne recevant aucune subvention, ni de l'Education nationale, ni des collectivités locales.

CLASSE MY SCHOOL MONTESSORI	AGE	SYSTEME FRANCAIS	FRAIS DE SCOLARITE ANNUELS
Communauté Infantile <ul style="list-style-type: none"> • Mi-temps (3 jours) • Plein temps (pas de réduction) 	2-3	Toute petite section	<ul style="list-style-type: none"> • 5 500 € • 6750 €
Maison des Enfants <ul style="list-style-type: none"> • Règlement annuel -10% • Règlement mensuel 	3-6	Petite Moyenne Grande Section	<ul style="list-style-type: none"> • 6750 € • 7500 €
Elémentaire <ul style="list-style-type: none"> • Règlement annuel -10% • Règlement mensuel 	6-8	CP-CE1	<ul style="list-style-type: none"> • 6750 € • 7500 €

Les modalités d'inscription

❖ La communauté enfantine : 2/3 ans

Pré-school

Les enfants sont encadrés par une éducatrice Montessori diplômée de l'AMI (Association Montessori Internationale) et/ou de l'AMF (Association Montessori de France) et travaillent en petits groupes.

Lors de l'inscription, les frais d'inscription s'élèvent à **200 €** et les frais de matériel pédagogiques et scolaires à **150 €**. De plus, une caution non-encaissable représentant 1 mois de scolarité, soit 675 € vous sera demandée.

Cette caution sera restituée au moment où l'enfant quittera l'école en fin de cycle. **En cas de départ en cours d'année, vous devrez respecter un préavis de deux mois, énoncé par lettre recommandée**, dans le cas échéant le chèque de caution sera encaissé dans les 30 jours à compter de la date du départ de votre enfant.

Le mois commencé devra être payé dans sa totalité.

Le coût de la scolarité à temps plein a été fixé à **6750 euros/ an**.

Ce tarif est payable par virement sur un échéancier de dix mois, soit un règlement **de 675 euros/mois sur 10 mois**.

Sur cette scolarité aucune réduction ne sera accordée, (le tarif annuel ayant déjà été baissé). En cas d'inscription double enfant, la réduction sera accordée sur la scolarité du 3/6 ans.

Nous proposons pour la rentrée 2020/2021 la possibilité d'accueillir les enfants de 2 à 3 ans, en formule « à temps partiel » et selon les disponibilités, comprenant un minimum de 3 jours par semaine à répartir selon vos besoins et les possibilités d'accueil. En formule scolarité à temps partiel de 3 jours (à répartir), le tarif s'élève à 550 € par mois sur 10 mois. Si vous souhaitez laisser votre enfant uniquement les matinées, le tarif sera le même.

Important : l'année suivante, pour entrer à la Maison des enfants (3/6 ans), l'enfant devra être propre.

L'arrivée de l'enfant, en cours de mois ou en cours d'année ne permet pas de bénéficier d'un pro rata pour les frais de scolarité, d'inscription ou de frais pédagogique. Nous recommandons aux parents d'inscrire leur enfant en début de mois et après le retour des vacances scolaires, pour les enfants déjà scolarisés.

Merci d'indiquer votre choix :

- Lundi
- Mardi
- Jeudi
- Vendredi

❖ **La Maison des Enfants 3/6 ans et la classe des 6/8 ans**

Nous avons mis en place une pédagogie capable de répondre aux besoins des enfants curieux d'apprendre, venant du système classique ou d'une école alternative mais ayant développé des capacités d'autonomie, d'indépendance, le goût du travail et de l'organisation. Nous nous adressons à tous ces enfants et nous avons une sensibilité pour celles et ceux ayant une spécificité particulière (difficultés d'apprentissage, précocité, handicap...).

Les frais de matériel pédagogiques et scolaires sont d'un montant **de 200 €** par an à régler lors de votre inscription et au début de chaque année scolaire. Lors de l'inscription, les frais d'admission s'élèvent à 200 € et une caution non-encaissable représentant 1 mois de scolarité, soit 750 € vous sera demandée.

Cette caution sera restituée au moment où l'enfant quittera l'école en fin de cycle. En cas de départ en cours d'année, vous devrez respecter un préavis de deux mois par lettre recommandée, dans le cas échéant le chèque de caution sera encaissé dans les 30 jours à compter de la date du départ de votre enfant. Le certificat de radiation vous sera remis une fois les frais de scolarité soldés.

A l'inscription : encaissement immédiat des frais pédagogiques et des frais d'admission.

Le 1^{er} chèque de 625 ou 750 euros correspondant au 1^{er} mois de scolarité sera encaissé au 1^{er} septembre (en cas de désistement, ce chèque sera encaissé).

Le mois commencé devra être payé sans conditions de prorata.

Le montant de la scolarité est fixé à 7 500 € par an.

En cas d'absence, il n'y aura pas de remboursement des frais de scolarité.

Le règlement peut être effectué soit :

- **En une seule fois :**

Au 1^{er} septembre, ou au moment de l'inscription de l'enfant (frais de scolarité, d'admission, de matériel pédagogique et caution) par virement bancaire. Dans ce cas, une remise de 10 % sur les frais de scolarité vous sera accordée, soit 6 750 €/an pour une inscription **à plein temps**.

- **Mensuellement :**

- En 12 mensualités de 625 € (ordre de virement automatique et permanent à nous remettre + 2 chèques)

ou

- En 10 mensualités de 750 €/mois et par virement uniquement.

Remise du document « virement permanent » à nous remettre lors de l'inscription.

Les frais de scolarité par chèque ou virement permanent doivent être réalisés le 1^{er} de chaque mois pour permettre une bonne gestion et le paiement des salaires de l'équipe pédagogique.

Les frais de scolarité sont annuels, en cas de fermeture administrative de l'école, la scolarité est due (un suivi pédagogique est donc proposé par l'école pour toutes les classes de 2 à 10 ans).

L'arrivée de l'enfant, en cours de mois ou en cours d'année ne permet pas de bénéficier d'un pro rata pour les frais de scolarité, d'inscription ou de frais pédagogique. Nous recommandons aux parents d'inscrire leur enfant en début de mois et après le retour des vacances scolaires, pour les enfants déjà scolarisés

After School et Happy Club

La garderie du soir commence à 16h 30 et se termine à 18h, nous vous proposons un service de garderie, jeux et animation à temps complet ou à temps partiel **avec un forfait mensuel de 25€/mois** pour 2 jours/semaine ou **50€/mois pour 4 jours sans contrainte d'heure**. Ce forfait s'applique tous les mois y compris lors des vacances scolaires et n'est pas remboursable selon les absences des enfants. Il doit être payé par virement automatique et permanent pour faciliter l'organisation administrative des parents et de l'école.

Je souhaite inscrire mon enfant **à l'after school**

- Temps partiel 25€/mois**
- Temps complet 50 €/mois**

Je souhaite inscrire mon enfant

- Aux ateliers du mercredi matin Montessori 9h30 à 10h30 et atelier bilingue 10h45 à 11h45 **100€/mois** pour 1 atelier et **135€ pour 2 ateliers** (forfait mensuel et annuel identique selon les vacances, pas de remboursement en cas d'absence)
- Je suis intéressé pour inscrire mon enfant au Happy Club et je demande un dossier d'inscription. **Le Happy club**, fonctionne toutes les vacances scolaires, sauf pour les vacances de Noël et tout le mois d'août.

Nos coordonnées bancaires :

MY SCHOOL MONTESSORI
RECTOR 2
19 CHEMIN DES TRAVAUX
CROS DE CAGNES
06800 CAGNES SUR MER

BANQUE : CAISSE EPARGNE COTE AZUR
18315 10000 08008233912 62

IBAN : FR76 1831 5100 0008 0082 3391 262

BIC : CEPAFRPP831

Tableau récapitulatif

Paiement	Frais annuels	Réduction	Total
Frais de scolarité du 1 ^{er} enfant <i>1st child school fees</i>			
Frais de scolarité du 2 ^{ème} enfant <i>2nd child school fees</i>		-10%	
GARDERIE TEMPS COMPLET			
GARDERIE MI-TEMPS			
FORMULE TRAITEUR			
ATELIER MERCREDIS MATIN			
FRAIS PEDAGOGIQUES 2/3 ANS			
FRAIS PEDAGOGIQUES 3/6 ANS			
FRAIS D'ADMISSION			
Sous-total			
Paiement en une seule fois*		-10 %	
TOTAL			

***Les offres ne sont pas cumulables**

Liste des documents à fournir

Lors de l'inscription de votre enfant, nous vous demandons de nous remettre les documents se trouvant dans la liste d'inscription. Celle-ci sera considérée comme définitive une fois la remise de l'ensemble des documents et après un entretien avec la direction, les parents et l'enfant.

En cas de doute sur l'intégration d'un enfant, l'établissement se réserve la possibilité de mettre en place une période d'observation d'une à deux semaines permettant de confirmer ou non la bonne adaptation de l'enfant.

Une réunion de pré-rentrée de 2 heures est prévue la semaine avant la rentrée scolaire pour que nous échangions sur la pédagogie Montessori, l'organisation de l'école et la préparation de la rentrée (affaires à nous préparer).

Nous vous demandons de regarder le film « **Le maître et l'enfant** » (**voir le projet pédagogique**) avant l'intégration de votre enfant en classe. Lors de cette réunion, nous discuterons ensemble du film et de nos orientations pédagogiques.

Liste des documents à fournir :

- Le dossier d'inscription complété
- Pour les 6/8 ans, bulletins d'évaluation maternelle et primaire
- Une photo d'identité
- L'extrait du carnet de santé avec copie des vaccins obligatoires selon les modalités prévues par la note ministérielle du 01/09/1981, si votre enfant a eu un nouveau RDV ou un nouveau vaccin avec votre pédiatre ou le médecin familial.
Nous vous rappelons que la vaccination est obligatoire et qu'un certificat de contre-indication vous sera demandé si votre enfant n'est pas vacciné.
- Si votre enfant était scolarisé dans un établissement public ou privé, merci de nous fournir un certificat de radiation.

- Un chèque de règlement du premier mois d'écolage de 625 € encaissé le 1er septembre pour le premier mois de scolarité. En cas de désistement, sans motif grave ou justifié, le chèque sera dû et encaissé. En effet, nous bloquons la place de votre enfant à l'école.

- Remise du document « virement permanent » à nous remettre lors de l'inscription

- Une attestation d'assurance scolaire de responsabilité civile et de dommage corporel délivrée par votre assureur personnel pour l'année 2020-2021 pour les activités scolaires et hors scolaires.

- Une attestation d'assurance de votre véhicule ainsi qu'un permis de conduire pour le transport d'enfants dans le cadre de sorties scolaires (si vous envisagez d'accompagner des sorties avec l'école).

- Refaire le chèque de caution (valable qu'un an, voir page suivante)

- Règlement intérieur signé par les deux parents et paraphé

- Un chèque pour les frais de matériel scolaire et pédagogique de :
 - 200 € pour **les 3/6 ans de la Maison des enfants et la classe 6/8 ans.**
 - 150 €* pour **les 2/3 ans de la communauté enfantine**

Conditions d'exclusion :

L'école Montessori se réserve le droit d'exclure un enfant ou un parent sans aucune compensation financière ni remboursement, ni préavis en cas de violence, mise en danger, ou agressivité verbale ou physique auprès d'un autre enfant ou d'un adulte.

Nom et signature des deux parents précédés de la mention « Lu et approuvé » : j'accepte les modalités d'inscription et d'organisation de l'école My school Montessori

A le

Le jour de la rentrée :

Pour favoriser le bien-être et l'intégration de l'enfant mais aussi l'hygiène et le confort, nous vous remercions de préparer un sac comprenant :

□ LISTE COMMUNE A TOUS LES ENFANTS

Pour les activités et le sport :

- Un petit sac à dos Quechua Decathlon, référence sac à dos de randonnée, NH100 10L (2.99€) **bleu marine** ou turquoise pour uniformiser
- Tapis de sol pliable, Domyos Décathlon réf 520 Gym stretching bleu 10€
- Une paire de Crocs pour les ateliers jardinage
- Une gourde métallique



Pour les repas :

- Une serviette de table, au nom de l'enfant
- Une sacoche isotherme avec bloc réfrigérant pour recevoir les repas froids
- Un thermos pour les repas chauds



Pour le confort :

- Un change complet (pour les 4/6 ans), et deux changes pour les 2/3 ans
- Une paire de pantoufles ou chaussettes anti-dérapantes
- Un chapeau ou une casquette
- De l'ombre solaire
- Une paire de lunettes pour les enfants sensibles au soleil

Pour l'hygiène :

- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 2 paquets de sac poubelle 10 L
- 1 boîte de lingettes bio
- Une brosse à dent
- Un dentifrice

Toutes les affaires doivent être étiquetées au nom de l'enfant.

□ LISTE SPECIFIQUE AUX 2/3 ANS

Pour les enfants 2/3 ans qui font la sieste :

- 2 draps hausse format + -70x120 cm
- 1 alèse plastifiée
- 1 taie d'oreiller rectangulaire

Pour l'hygiène :

- 1 paquet de coton bio + 1 bouteille de liniment
- 1 paquet de couche
- 1 boîte de gants latex pour le change
- 2 gants de toilette blancs et 2 petites serviettes blanches essuies mains



Adhésion à l'association Montessori de France

Afin de soutenir l'association Montessori de France, nous vous demanderons d'y adhérer.

Avec un tarif préférentiel parent, pour 30 euros par année scolaire, vous permettrez à l'association de mener à bien ses missions. Ceci représente aussi un engagement en faveur des propositions de Maria Montessori, ce qui est très important pour notre école. Ainsi, vous participez au développement du mouvement Montessori en France et permettez de mettre en lumière les lois naturelles du développement de l'enfant.

Votre adhésion vous donnera le droit à la réception du bulletin « LE LIEN » deux fois par an, ainsi que de tarifs préférentiels lors d'évènements, colloques ou séminaires. Cela vous donnera aussi accès à un espace adhérent.

Nous vous remercions de bien vouloir y accéder sur le site de l'association Montessori de France ou alors par le lien suivant :

<https://www.montessori-france.asso.fr/billetterie/offre/110114-t-parents-d-eleves-2019-2020>